

Image not found or type unknown



Famille recomposée et vente d'une maison

Par **lolle**, le **27/01/2014** à **12:32**

bonjour,rnrnMa mère aujourd'hui décédée a eu 5 enfants, elle s'est remariée et a eu un enfant donc un demi frère.A son décès les enfants ont signé un papier pour ne pas vendre la maison. Aujourd'hui mon beau père veut la vendre. Peut-il le faire sans notre accord?rn[fluo]merci de vos réponses[/fluo]